

Ventilation des dépenses fiscales par type de dérogation (EN MDH)

Désignation	2017				2018			
Exonérations Totales	187	64%	16 229	57%	189	64%	16 804	57%
Réductions	49	17%	8 594	30%	51	17%	9 107	31%
Exonérations Temporaires ou Partielles	18	6%	2 006	7%	18	6%	1 855	6%
Abattements	5	2%	950	3%	5	2%	759	3%
Déductions	16	5%	346	1%	16	5%	447	2%
Facilités de Trésorerie	5	2%	393	1%	5	2%	263	1%
Taxations Forfaitaires	11	4%	33	0%	11	4%	35	0%
Total	291	-	28 551	-	295	-	29 270	-

SOURCE : MINISTÈRE DES FINANCES

Dépenses fiscales. Comment l'État soutient l'économie en 2018 ?

Par type de bénéficiaire, il ressort du rapport que les ménages et les entreprises détiennent en 2018 la part majoritaire des dépenses fiscales (95%). Les premiers accaparent 48% des dépenses contre 47% pour les seconds.

Alya Alami

Les dépenses fiscales adoptées par les lois de Finances de l'après 2015 sont de moins en moins importantes, aussi bien en termes d'effectif qu'en termes de coût. C'est ce qui ressort du rapport du ministère de l'Économie et des finances sur les dépenses fiscales accompagnant le PLF 2019. Dans le détail, 91% des mesures dérogatoires ont été adoptées antérieurement à 2015. Ces mesures représentent en termes de coût plus de 97% des dépenses fiscales constatées en 2018.

À noter dans ce sillage que le nombre de mesures recensées qualifiées en dépenses fiscales a augmenté, en passant de 291 en 2017 à 295 en 2018. Parmi ces mesures, 234 ont fait l'objet d'évaluation en 2018, soit 79% des mesures recensées. Le montant global des dépenses fiscales correspondant s'est renforcé de 719 MDH entre 2017 et 2018, passant de 28 551 MDH à 29 270 MDH respectivement, soit un taux de croissance de 2%. Cette augmentation est expliquée principalement par la hausse des dépenses fiscales afférentes à la TVA (+1 160 MDH) et à la Taxe sur les as-

surances (+372 MDH) avec une atténuation des dépenses fiscales afférentes aux droits d'importation (-518 MDH) et droits d'enregistrement et droits de timbre (-1 511 MDH). Par type d'impôt, une prépondérance des dépenses fiscales relatives à la TVA (53%), à l'IS (16%) et à l'IR (16%) est à noter en 2018, soit une structure similaire à celle de 2017. Par secteur d'activité, c'est l'immobilier qui s'est vu attribuer la grosse part des dépenses fiscales (20%), suivi par les secteurs énergétique (19%) de la sécurité et de la prévoyance (16%) et d'exportation (9%).

Soutien du pouvoir d'achat

Selon le même rapport, les dérogations au profit des activités immobilières totalisent 40 mesures, dont 33 ont été évaluées à 5 750 MDH en 2018, et proviennent principalement des dépenses fiscales en matière de TVA avec un montant de 2 732 MDH et en matière d'IR avec un montant de 2 039 MDH. S'agissant du secteur de l'énergie, il a bénéficié en 2018 d'un montant de dépenses fiscales se hissant à 5 453 MDH contre 4 820 MDH en 2017. « Ces dépenses proviennent essentiellement de dépenses fiscales en matière de TVA avec un montant de 5 445 MDH et en matière de TIC avec un montant de 8 MDH », lit-on dans le rapport. Par type de bénéficiaire, il ressort du rapport que les ménages et les entreprises détiennent la part majoritaire des dépenses fiscales (95%). À l'instar de la majorité des pays émergents et développés, les ménages accaparent 48% des dépenses contre 47% pour les entreprises. Il semble que cette structure est restée stable entre 2017 et 2018. Par ailleurs, en termes de contribution à la croissance des dépenses fiscales entre 2017 et 2018 évaluée à 719 MDH, l'État a accordé 1 091 MDH aux ménages et 283 MDH aux services publics. Le montant des dépenses fiscales accordé aux entreprises a, lui, reculé de 478 MDH. Pour ce qui est des objectifs de ce type de dépenses, le rapport n'a pas manqué de souligner qu'en 2018, les mesures dérogatoires les plus importantes concernent principalement le soutien du pouvoir d'achat (7 224 MDH, soit 25%), la facilitation de l'accès au logement (5 491 MDH, soit 19%) et la mobilisation de l'épargne intérieure (4 062 MDH, soit 14%).